

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LE PUY - 4302 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 21/04/2026 - B2026/001973 - 2024 B 00802 - 938 227 766 - N&F

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2025
Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du code général des impôts)

cerfa

N° 15948*07

Désignation de l'entreprise		SARL N&F		Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise		643 Rue Jean-Baptiste Lamarck		43700 SAINT-GERMAIN-LAPRADE		
SIRET		93822776600012				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		14		Durée de l'exercice précédent *		
				Exercice N clos le		
				31122025		
ACTIF		Brut		Amortissements-Provisions		
		1		2		
				Net		
				3		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres *	010		012		
		014		016		
	Immobilisations corporelles*	028		030		
	Immobilisations financières* (1)	040	1 584 000	042	1 584 000	
	Total I (5)	044	1 584 000	048	1 584 000	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052	
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances { Clients et comptes rattachés* (2) { Autres* (3)	068	72 000	070	72 000	
		072	78 360	074	78 360	
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084	93 494	086	93 494	
	Charges constatées d'avance*	092	25 096	094	25 096	
	Total II	096	268 950	098	268 950	
	Total général (I + II)	110	1 852 950	112	1 852 950	
PASSIF				Exercice N NET		
				1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	1 584 000			
	Ecart de réévaluation	124				
	Réserve légale	126				
	Réserves réglementées *	130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants 131)	132				
	Report à nouveau	134				
	Résultat de l'exercice	136	198 171			
	Subventions d'investissement	137				
	Provisions réglementées	140				
	Total I	142	1 782 171			
Provisions pour risques et charges		Total II		154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	625			
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169	172	19 842		37 371	
	Comptes courants d'associés	173	564			
	Autres dettes	175	32 220			
	Produits constatés d'avance	174				
	Total III	176	70 780			
Total général (I + II + III)		180	1 852 950			
RENVUIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

②

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SARL N&F		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le			
A- RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR 018 ☐		3 1 1 2 2 0 2 5	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			210	
	Production vendue { biens services *	dont export et livraisons intracommunautaires {	215	214	
			217	218	300 000
		Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222
	Production immobilisée*			224	
	Subventions d'exploitation reçues			226	
	Autres produits			230	18
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	300 018
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234	
	Variation de stocks (marchandises)*			236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			240	
	Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)			242	3 545
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *)	243		244	544
	Rémunérations du personnel*			250	220 496
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	42 736
	Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI)	255		254	
	Dotations aux provisions			256	
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259	260	262	1
Total des charges d'exploitation (II)				264	267 323
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	32 696
Produits financiers (III)		280	171 667	Charges financières (V)	
Produits exceptionnels (IV)					
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		}	300
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)	348			
Impôt sur les bénéfices* (VII)				306	6 192
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)				310	198 171
B- RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312	198 171
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316	
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles*			322	
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)			324	6 192
	Divrers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cis d'associés	247		330	
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997
Deductions	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU -TE (44. octies A)	987	
	France Ruralités Revitalisation FRR (44 quinquies A)	181	JEI (44. sexies A)	989	
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44. quinquies)	138	
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodécies)	991	Investissements et souscriptions outre-mer	344	
	ZFANG (44 quaterdecies)	345	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993	
	BUD (44 sexdecies)	992			
	Créance due au titre du report en arrière du déficit			346	
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655	
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)			643	
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)			645	
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)			647		
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)			648		
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)			641		
Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)			990		
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)			649		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1	Déficit col. 2
				352	41 279
Déficit	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356	
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col.1	Déficit col.2
				370	41 279

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

ANNEXE

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 1 852 950,20 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 198 170,56 Euros.

Par ailleurs, nous apportons le complément d'informations suivant :

La société a débuté son activité le 20 novembre 2024, l'exercice comprend donc 14 mois d'activité.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : comparabilité et continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, amendé par le règlement n° 2015-06.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Traitement des participations et autres titres

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

IMMOBS INCORPORELLES ET FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

FRAIS D'ÉTABLISSEMENT***Frais de constitution***

Il a été décidé d'appliquer la méthode préférentielle c'est-à-dire l'inscription des frais en compte de résultat.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

TABEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation suite à rééval.	acquisition
Immobilisations financières			
Prêts et autres immobilisations financières			1 584 000,00
TOTAL			1 584 000,00
TOTAL GENERAL			1 584 000,00
	Diminution par virt poste	par cession	Valeur brute des immobs fin ex.
Immobilisations financières			Réévaluation légale/Valeur d'origine
Prêts et autres immobilisations financières			1 584 000,00
TOTAL			1 584 000,00
TOTAL GENERAL			1 584 000,00

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Informations financières

Filiales et participations

Capitaux propres (2) (3)	Quote-part au capital détenue en %	Valeur comptable		Montant net des prêts et avances consentis par la société (4) (5)	Montant des engagements donnés par la société (4)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos (3) (4) (5) (7)	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (3) (4) (7)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (4)
		Brute	Nette					

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES (+ DE 50 % DU CAPITAL DÉTENU PAR LA SOCIÉTÉ)

1. Renseignements détaillés pour chaque filiale (1)

MARCON ELEC' - 643 Rue Jean Baptiste Lamarck 43700 SAINT-GERMAIN-LAPRADE - 335741814	487 039,00	80,00	540 000,00	540 000,00		1 577 006,00	74 173,00	85 833,34
FRANCE GEOTHERMIE 43 - 643 Rue Jean Baptiste Lamarck 43700 SAINT-GERMAIN-LAPRADE - 434666111	1 141 301,00	80,00	1 044 000,00	1 044 000,00	78 256,00	2 095 726,00	44 230,00	85 833,34

A. TOTAL DES FILIALES

			1 584 000,00	1 584 000,00	78 256,00			171 666,68
--	--	--	--------------	--------------	-----------	--	--	------------

(1) Dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication.

(2) Dans la monnaie locale d'opération.

(3) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels qu'ils ne soient pas rendus publics suivant les dispositions prévues pour les micro-entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, ces colonnes peuvent ne pas être renseignées.

(4) En euros.

(5) Sous déduction des dépréciations le cas échéant.

(6) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels que le compte de résultat ne soit pas rendu public suivant les dispositions prévues pour les petites entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, le chiffre d'affaires réalisé par cette filiale ou participation peut ne pas être renseigné.

(7) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société ou des données d'un exercice antérieur du fait de la non disponibilité des comptes à la date d'établissement des comptes, le préciser dans la colonne « Observations ».

ETAT DES CRÉANCES

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif circulant			
Autres créances clients	72 000,00	72 000,00	
Taxe sur la valeur ajoutée	104,13	104,13	
Groupe et associés (2)	78 255,87	78 255,87	
Charges constatées d'avance	25 096,00	25 096,00	
TOTAL	175 456,00	175 456,00	

CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Titres émis pendant l'exercice	1 584 000,00	1,00
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 584 000,00	1,00

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	624,79	624,79		
Personnel et comptes rattachés	6 903,73	6 903,73		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 913,01	3 913,01		
Impôts sur les bénéfices	6 192,00	6 192,00		
Taxe sur la valeur ajoutée	19 842,00	19 842,00		
Autres impôts et taxes assimilées	519,99	519,99		
Groupes et associés (2)	32 784,12	32 784,12		
TOTAL	70 779,64	70 779,64		

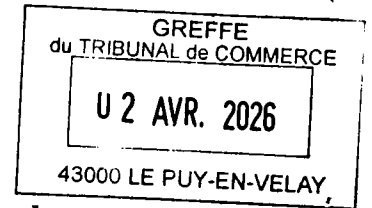
LES EFFECTIFS

EFFECTIFS

Effectif moyen : 1

1

N&F
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 584 000 euros
Siège social : 643 Rue Jean-Baptiste Lamarck
43700 ST GERMAIN LAPRADE
938 227 766 RCS LE PUY EN VELAY



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 10 MARS 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 198 170,56 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	198 170,56 euros
A la réserve légale	9 908,53 euros

Solde	188 262,03 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 188 262,03 euros.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 10 mars 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

Nelly GERPHAGNON
(Signature)

Florian MARCON
(Signature)

